

AVIS DES SOCIÉTÉS

ETATS FINANCIERS

SOCIETE SOMOCER

Siège social :Route de SFAX Menzel Hayet –5033– Monastir

La Société SOMOCER publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 Décembre 2022 tels qu'ils seront soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire qui se tiendra en date du 06 Juillet 2023. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial des commissaires aux comptes M Ahmed SAHNOUN (Les Commissaires aux comptes associés MTBF-PwC Network) & Mme Chiraz DRIRA (CRG AUDIT).

Bilan
Période du 1er janvier au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Actifs	Note	2022	2 021
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles		1 783 091	1 783 091
Amortissements	IV.1	<1 416 425> 366 666	< 1 349 924> 433 167
Immobilisations corporelles		150 378 524	146 461 761
Amortissements		<95 075 225>	<88 438 382>
Provisions pour dépréciation	IV.2	<593 645> 54 709 654	<593 645> 57 429 734
Immobilisations Financières		60 090 427	59 848 416
Provisions pour dépréciation	IV.3	<1 437 643> 58 652 784	<1 437 643> 58 410 773
Total des actifs immobilisés		113 729 104	116 273 674
Autres actifs non courants	IV.4	4 799 999	2 653 984
Total des actifs non courants		118 529 103	118 927 658
Actifs courants			
Stocks		53 576 107	50 986 194
Provisions pour dépréciation	IV.5	<1 287 084> 52 289 023	<1 105 751> 49 880 443
Clients		35 430 601	46 733 608
Provisions pour dépréciation	IV.6	<12 879 784> 22 550 817	<12 809 922> 33 923 686
Autres actifs courants		24 331 163	22 465 831
Provisions pour dépréciation	IV.7	<971 139> 23 360 024	< 971 139> 21 494 692
Autres actifs financiers	IV.8	11 103 842	12 007 501
Liquidités et équivalents de liquidités	IV.9	453 149	2 415 740
Total des actifs courants		109 756 855	119 722 062
Total des actifs		228 285 958	238 649 720

Bilan
Période du 1er janvier au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

Capitaux propres et passifs	Note	2022	2021
Capitaux propres			
Capital		40 656 000	40 656 000
Actions propres		<1 000 000>	<1 000 000>
Réserves		22 867 967	22 867 967
Autres capitaux propres		8 416 930	8 842 260
Résultats reportés		11 137 101	9 959 431
Capitaux propres avant résultat de la période		82 077 998	81 325 658
Résultat de l'exercice		<5 913 526>	1 427 670
<u>Total des capitaux propres avant affectation</u>	IV.10	<u>76 164 472</u>	<u>82 753 328</u>
Passifs			
Passifs non courants			
Emprunts	IV.11	48 317 474	55 302 706
Provision pour risques et charges		2 745 275	2 505 072
<u>Total des passifs non courants</u>		<u>51 062 749</u>	<u>57 807 778</u>
Passifs courants			
Fournisseurs	IV.12	26 282 695	22 559 159
Autres passifs courants	IV.13	22 961 093	12 028 973
Autres passifs financiers	IV.14	34 526 779	46 175 096
Concours bancaires	IV.15	17 288 170	17 325 386
<u>Total des passifs courants</u>		<u>101 058 737</u>	<u>98 088 614</u>
<u>Total des passifs</u>		<u>152 121 486</u>	<u>155 896 392</u>
<u>Total des capitaux propres et passifs</u>		<u>228 285 958</u>	<u>238 649 720</u>

Etat de résultat
Période du 1er janvier au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	<i>Note</i>	2022	2 021
<i>Produits d'exploitation</i>			
Revenus	V.1	101 030 844	94 437 323
Autres produits d'exploitation	V.2	402 793	539 807
<i>Total des produits d'exploitation</i>		101 433 637	94 977 130
<i>Charges d'exploitation</i>			
Variation stocks des produits finis		<2 496 117>	<182 401>
Achats d'approvisionnements consommés	V.3	<61 127 387>	<55 412 139 >
Charges de personnel	V.4	<11 782 515>	<12 411 160 >
Dotations aux amortissements et provisions	V.5	<10 989 244>	< 9 156 925 >
Autres charges d'exploitation	V.6	<9 585 514>	< 7 996 994>
<i>Total des charges d'exploitation</i>		<95 980 777>	<85 159 619>
<u>Résultat d'exploitation</u>		<u>5 452 860</u>	<u>9 817 511</u>
Charges financières nettes	V.7	<12 565 880>	< 12 167 199>
Revenus des placements	V.8	1 539 986	1 138 731
Autres gains ordinaires	V.9	517 260	2 985 845
Autres pertes ordinaires	V.10	<574 944>	<29 365>
<u>Résultat des activités ordinaires avant impôt</u>		<u><5 630 718></u>	<u>1 745 523</u>
Impôt sur les sociétés		<282 808>	<317 853>
<u>Résultat net de l'exercice</u>		<u><5 913 526></u>	<u>1 427 670</u>

Etat de Flux de Trésorerie
Période du 1er janvier au 31 décembre
(Exprimé en Dinar Tunisien)

	Note	31.12.2022	31.12.2021
<u>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</u>			
Encaissements reçus des clients		124 303 078	113 632 054
Autres encaissements		35 649	126 359
Sommes versées aux fournisseurs		<79 468 536>	<64 692 547>
Sommes versées au personnel		<11 037 947>	<12 108 248>
Frais financiers payés		<4 945 867>	<7 071 472>
Encaissements placements		7 253 065	13 401 144
Décaissements placements (*)		<6 302 709>	<12 015 000>
Impôt et taxes		<8 203 493>	<4 032 085>
<u>Flux de trésorerie provenant de l'exploitation</u>		<u>21 633 240</u>	<u>27 240 205</u>
<u>Flux de trésorerie liés à l'investissement</u>			
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles		< 2 521 754>	<2 592 349>
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations financières		-	<231 000>
<u>Flux de trésorerie affectés à l'investissement</u>		<u>< 2 521 754></u>	<u>< 2 823 349></u>
<u>Flux de trésorerie liés au financement</u>			
Encaissements provenant des emprunts LT		8 495 175	8 969 801
Remboursement d'emprunts LT		<17 580 944>	<12 035 686>
Encaissements moyens de financements CT	<u>VI.1</u>	48 237 885	57 548 343
Décaissements moyens de financements CT (*)	<u>VI.2</u>	<59 792 196>	<79 242 665>
Distribution de dividendes et autres distributions		<240 000>	<117 460>
Remboursement CC Actionnaires		<156 781>	59 257
<u>Flux de trésorerie affectés au financement</u>		<u><21 036 861></u>	<u><24 818 410></u>
<u>Variation de trésorerie</u>		<u>< 1 925 375></u>	<u><401 554></u>
<u>Trésorerie au début de l'exercice</u>		<u><14 909 646></u>	<u><14 508 092></u>
<u>Trésorerie à la clôture de l'exercice</u>		<u><16 835 021></u>	<u><14 909 646></u>

Notes aux Etats Financiers

I. Présentation de la société

La Société Moderne de Céramique S.A (« SOMOCER » ou « société ») est une société anonyme, de nationalité tunisienne, régie par le droit tunisien.

Elle a été créée le 3 juillet 1985, son capital s'élève au 31 décembre 2022 à 40.656.000 DT divisé en 40.656.000 actions de valeur nominale de 1 DT chacune.

L'objet de la société est la fabrication de carreaux de faïence, grès, baignoires et poudre atomisée. Son activité s'étend sur le marché tunisien et à l'exportation. L'ensemble de ses unités de production est implanté à Menzel El Hayet.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles du droit commun.

III. Principes, règles et méthodes comptables

Les états financiers de la société sont présentés selon les dispositions de la loi n° 96-112 du 30 décembre 1996 relative au système comptable des entreprises.

Les conventions comptables fondamentales concernant les éléments des états financiers et les procédés de prise en compte de l'information financière, sont présentés conformément au cadre conceptuel de la comptabilité. Les méthodes comptables retenues par la société sont en conformité avec les normes comptables tunisiennes « NCT » mises en vigueur par l'arrêté du ministre des finances du 30 décembre 1996.

Les conventions comptables de base et les méthodes les plus significatives appliquées pour la préparation des états financiers se résument comme suit :

III.1 Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées à leurs prix d'achat hors taxes déductibles augmentées des frais directs d'acquisition. Les immobilisations sont amorties sur leurs durées de vie estimées selon le mode linéaire. Par ailleurs, les biens immobilisés d'une valeur inférieure ou égale à 200 dinars, sont amortis intégralement.

Les coûts ultérieurs ne sont pas comptabilisés en actifs sauf s'il est probable que des avantages économiques futurs associés à ces derniers vont à la société et ces coûts peuvent être évalués de façon fiable. Les coûts courants d'entretien sont constatés dans le résultat au cours de la période où ils sont encourus.

Les taux d'amortissement pratiqués sont les suivants :

- Fonds de commerce	5%
- Logiciels	33%
- Constructions	2,86%
- Installations techniques, matériels et outillages industriels	Entre 5% et 20%
- Matériels de transport	20%
- Equipements de bureau et matériels informatiques	10%
- Installations générales, agencements et aménagements	2,86%

La méthode d'amortissement et la durée de vie restante sont revues par le management à l'occasion de chaque arrêté des états financiers.

En cas d'existence d'indices de dépréciation, la valeur comptable nette est ramenée à sa valeur recouvrable estimée par constatation d'une provision pour dépréciation au niveau de l'état de résultat.

III.2 Stocks

Les stocks sont évalués comme suit :

- Les matières premières, matières consommables et pièces de rechange sont valorisées au coût d'acquisition selon la méthode du coût moyen pondéré. Le coût d'acquisition comprend le prix d'achat, les droits de douane à l'importation et les taxes non récupérables par la société, ainsi que les frais de transport, d'assurance liée au transport, de réception et d'autres coûts directement liés à l'acquisition des éléments achetés ;
- Les produits finis sont valorisés au coût de production de l'année, qui comprend le coût des matières premières et la quote-part des frais directs et indirects rattachés à la production ; et
- Les produits semi-finis, sont valorisés au coût engagé en fonction de l'avancement du stade de fabrication.

Les stocks sont comptabilisés selon la méthode de l'inventaire permanent. Les produits achetés ou fabriqués sont portés dans les comptes de stocks au moment de leur acquisition ou de leur production. Leurs sorties pour être utilisés dans la production ou pour être vendus constituent des charges de l'exercice et sont portées, de ce fait, dans l'état de résultat.

Les stocks à rotation lente sont ramenés à leur valeur de réalisation nette. La valeur de réalisation nette est le prix de vente estimé dans le cours normal d'activité diminué des coûts estimés pour l'achèvement et des coûts estimés pour réaliser la vente.

III.3 Les emprunts

Les emprunts à long terme figurent au bilan pour la valeur non amortie sous la rubrique des passifs non courants. La partie à échoir dans un délai inférieur à une année, est reclassée parmi les passifs courants.

Les charges financières courues (qui incluent les intérêts ainsi que les frais d'émission des emprunts) relatives aux emprunts qui ont servi pour le financement de la construction de d'un actif qualifiant, sont capitalisées au niveau du coût. Les autres charges financières sont comptabilisées en résultat de l'exercice.

III.4 Contrats de location financement

Les contrats de crédit-bail sont examinés pour être qualifiés en contrats de location financement ou de location simple.

Les contrats de location sont classés en tant que contrats de location-financement s'ils transfèrent au preneur la quasi-totalité des risques et des avantages inhérents à la propriété des actifs.

Les immobilisations corporelles acquises en vertu d'un contrat de location financement sont enregistrées au bilan à leur juste valeur ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

La dette correspondante, nette des intérêts financiers, est inscrite au passif. Le loyer est défalqué entre remboursement du principal et charges financières selon le taux d'intérêt

effectif du contrat. Les charges financières sont comptabilisées en charge de l'exercice à moins qu'elles ne soient capitalisées dans le coût d'un actif qualifiant.

En l'absence de certitude raisonnable quant au transfert de propriété, les immobilisations acquises par voie d'un contrat de location financement sont amorties selon la méthode linéaire sur la période la plus courte entre la durée d'utilité et la durée des contrats.

Les frais de location simple sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils sont encourus.

III.5 Les frais préliminaires et charges à répartir

Il s'agit des frais attachés à des opérations conditionnant l'existence, ou le développement de la société, engagés au moment de la création de la société, ou ultérieurement à cette date dans le cadre d'une extension, de l'ouverture d'un nouvel établissement ou d'une modification de son capital.

Les frais préliminaires sont portés à l'actif du bilan en charges reportées dans la mesure où ils sont nécessaires à la mise en exploitation de la société et qu'il est probable que les activités futures permettront de récupérer les montants engagés.

Ces frais englobent toutes les charges antérieures au démarrage de l'unité de production de la poudre atomisée, de l'unité de cogénération, de l'unité monocuisson (Grès) et de l'unité monoporose (faïence) : charges financières, amortissements, frais de personnel, frais exceptionnel de démarrage, etc.

Ils sont résorbés sur une durée maximale de trois ans, à partir de la date d'entrée en exploitation de l'activité avec un délai maximal de cinq ans, à partir de leur engagement.

Les charges à répartir sont relatives aux frais de l'augmentation du capital qui a eu lieu au mois de juin 2016 et aux dépenses publicitaires qui ont un impact bénéfique sur plusieurs exercices et qui ont un caractère non répétitif.

La résorption des frais liés à l'augmentation du capital est faite sur une durée de trois ans et les frais de marketing sont résorbés sur une durée de deux années.

III.6 Provision pour dépréciation des comptes clients et autres actifs courants

Le management procède à la clôture de l'exercice à l'estimation d'une provision pour dépréciation des comptes clients et comptes rattachés ainsi que les comptes d'autres actifs courants. A chaque date de clôture le management détermine s'il y a des indicateurs de dépréciation des comptes clients et autres actifs courants.

Ces indicateurs comprennent des éléments tels que des manquements aux paiements contractuels ou des difficultés financières du créancier. La provision est estimée selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et la valeur recouvrable estimée au titre de ces créances.

III.7 Provisions pour risques et charges

Les réclamations contentieuses impliquant la société sont évaluées par la direction juridique. Celle-ci peut dans certains cas faire appel à l'assistance d'avocats spécialisés. L'estimation faite au titre du risque financier encouru fait appel au jugement. Les provisions dont l'échéance est supérieure à un an ou dont l'échéance n'est pas fixe de façon précise sont classées en passifs non courants.

Les passifs éventuels ne sont pas comptabilisés mais font l'objet d'une information au niveau des notes aux états financiers sauf si la probabilité de sortie des ressources est probable.

III.8 Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités, figurant dans le bilan et l'état de flux de trésorerie, représentent les disponibilités ainsi que les placements à court terme, liquides et facilement convertibles en trésorerie (généralement dont la maturité est inférieure à trois mois).

III.9 Règles de classification et méthode d'évaluation des placements

1. Classification :

Les placements à court terme

Sont classés dans cette catégorie, les placements que l'entreprise n'a pas l'intention de conserver pour plus d'un an et qui, de par leur nature, peuvent être liquidés à brève échéance.

Les placements à long terme

a- Les titres de participation : Il s'agit des titres détenus dans l'intention de conservation durable en vue d'exercer sur la société émettrice un contrôle exclusif, une influence notable ou un contrôle conjoint, ou pour protéger ou promouvoir des relations commerciales.

b- Les titres immobilisés : Il s'agit des titres autres que les titres de participation que l'entreprise a l'intention de conserver durablement notamment pour obtenir des revenus et des gains en capital sur une longue période ainsi que les titres dont la conservation durable est subie plutôt que voulue sous l'effet de contraintes juridiques.

2. Evaluation :

Les placements à court terme

A la date de clôture, les placements à court terme font l'objet d'une évaluation à la valeur de marché pour les titres cotés et à la juste valeur pour les autres placements à court terme. Les plus-values et moins-values dégagées sont portées en résultat sur les titres cotés très liquides. Pour les titres cotés qui ne sont pas très liquides et les autres placements à court terme, les moins-values par rapport au coût font l'objet de provisions et les plus-values ne sont pas constatées.

Les placements à long terme

A la date de clôture, il est procédé à l'évaluation des placements à long terme à leur valeur d'usage. Les moins-values par rapport au coût font l'objet de provision. Les plus-values par rapport au coût ne sont pas constatées.

Pour déterminer la valeur d'usage, la société prend en compte plusieurs facteurs tels que la valeur du marché, l'actif net, les résultats et les perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée à l'entreprise.

III.10 Revenus

Les revenus sont constatés dès lors que les conditions suivantes sont remplies : la société a transféré à l'acheteur les principaux risques et avantages inhérents à la propriété, le montant des revenus peut être mesuré de façon fiable, il est probable que des avantages futurs associés

à l'opération bénéficieront à la société et les coûts encourus ou à encourir concernant l'opération peuvent être mesurés de façon fiable.

Les revenus sont mesurés à la juste valeur de la contrepartie reçue ou à recevoir. Les revenus sont nets de remises et réductions commerciales consenties par la société.

III.11 Transactions en monnaie étrangère

Les transactions en monnaie étrangère sont converties en dinars tunisien selon le cours de change de la date d'opération. A la clôture de l'exercice, les éléments monétaires courants libellés en monnaie étrangère sont convertis au cours de change de clôture et les différences de change en résultantes sont constatées en résultat de l'exercice.

Les éléments monétaires non courants sont convertis au cours de clôture. Les gains et les pertes de change qui en résultent sont reportés et amortis sur la durée de vie restante de l'élément monétaire s'y rapportant (y compris l'année en cours). L'amortissement tient compte de la durée pondérée par le montant restant à courir de l'élément en question.

L'écart de conversion est ajusté annuellement en fonction du cours de clôture et par rapport au cours historique de la date de l'opération. L'écart de conversion porté au bilan sera basé uniquement sur le gain ou la perte non matérialisé à la fin de l'année concernée.

Le résultat de la période comprend la portion d'amortissement applicable à l'année concernée ainsi que l'effet d'annulation des affectations antérieures.

IV. Notes relatives au bilan

IV.1 Immobilisations incorporelles

Le solde des immobilisations incorporelles nettes s'élève au 31 décembre 2022 à 366.666 DT contre 433.167 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2022	31.12.2021
Logiciels	340 163	340 163
Fonds de commerce Somocer	298 000	298 000
Fonds de commerce Pyramide du lac	269 493	269 493
Fonds de commerce Hammamet	681 250	681 250
Fonds de commerce Hachicha plus	194 185	194 185
Immobilisations incorporelles brutes	1 783 091	1 783 091
Amortissements cumulés Immob Incorp	<1 416 425>	<1 349 924>
Immobilisations incorporelles nettes	366 666	433 167

IV.2 Immobilisations corporelles

Le solde net des immobilisations corporelles s'élève au 31 décembre 2022 à 54.709.654 DT contre 57.429.734 DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2022	31.12.2021
Terrains	3 171 846	3 814 234
Constructions	22 677 085	22 657 724
Installations techniques matériels et outillages	102 139 273	99 235 547
Matériels de transport	2 117 298	2 182 936

Installations générales, agencements et aménagements	10 889 451	10 142 508
Equipements de bureau et matériels informatiques	1 807 488	1 765 535
Immobilisations en cours	2 801 818	1 889 012
Immobilisations à statut juridique particulier	4 774 265	4 774 265
Immobilisations corporelles brutes	150 378 524	146 461 761
Amortissements cumulés Immob Corp	<95 075 225>	<88 438 382>
Provisions sur terrains	<593 645>	<593 645>
Immobilisations corporelles nettes	54 709 654	57 429 734

IV.3 Immobilisations financières

Le solde net des immobilisations financières s'élève au 31 décembre 2022 à 58.652.784 DT contre 58.410.773 DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2022	31.12.2021
Titres de participations	55 963 991	55 563 991
Dépôts et Cautionnements	1 798 327	1 591 470
Prêt AB corporation	2 328 109	2 692 955
Immobilisations financières brutes	60 090 427	59 848 416
Provision pour dépréciation	<1 437 643>	<1 437 643>
Immobilisations financières nettes	58 652 784	58 410 773

Les titres de participation au 31 décembre 2022 se détaillent comme suit :

En Dinar Tunisien	Solde Brut au 31/12/2022	Provision pour dépréciation	Solde Net au 31/12/2022
SOTEX ALGER	3 038	<3 038>	-
Société Argile Mednine	26 400	<26 400>	-
BTS	10 000	<10 000>	-
A.B.C	7 896 000	-	7 896 000
SOTEMAIL	24 393 781	-	24 393 781
SOMOCER NEGOCE	1 990 000	-	1 990 000
SANILIT	1 350 000	<1 350 000>	-
I.N.C.O.M.A.	1 836 172	-	1 836 172
Participation Ste EL AKKAR	75 000	<25 000>	50 000
SOMOSAN (*)	3 200 000	-	3 200 000
STB	98 600	<23 205>	75 395
SMC	531 000	-	531 000
3S TRADING	1 000 000	-	1 000 000
Idéale transport	705 000	-	705 000
MEDIA PLUS	45 000	-	45 000
Société Périmètre de Gestion	12 804 000	-	12 804 000
Total	55 963 991	<1 437 643>	54 526 348

(*) Depuis sa création début 2013, SOMOSAN a rencontré des difficultés d'exploitation liées principalement à l'absence de la connexion de son site de production au réseau de gaz naturel ce qui a pesé lourdement sur sa performance depuis son entrée en exploitation. Les charges

financières importantes ainsi que la charge de gaz élevée sont à l'origine des pertes cumulées de SOMOSAN.

Un plan de restructuration a été engagé par le management de SOMOSAN et prévoit notamment la recapitalisation de la société SOMOSAN, le rééchelonnement de ses dettes bancaires et la compression de ses coûts d'exploitation. Par ailleurs, le gouvernement tunisien a annoncé son support à la société SOMOSAN à travers le Fond de Reconversion et de Développement des Centres Miniers de Gafsa (FRDCM) et l'engagement de la connexion du gouvernorat de Gafsa au réseau de gaz naturel. De plus, la société a eu l'accord auprès du pôle de compétitivité de Gafsa pour la prise en charge des frais de raccordement. Selon une correspondance de la Société Tunisienne d'Electricité et de Gaz (STEG) en date du 28 décembre 2019, les travaux de raccordement du site de production de la société au réseau de Gaz naturel ont été achevés.

Sur la base de ces éléments, le management de SOMOCER juge qu'il n'y a pas lieu de constater de provision pour dépréciation des titres SOMOSAN et considère que la société SOMOSAN disposera de perspectives de croissance lui permettant de redresser sa situation financière.

IV.4 Autres actifs non courants

Les autres actifs non courants nets des résorptions s'élèvent au 31 décembre 2022 à 4.799.999DT contre 2.653.984 DT au 31 décembre 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2022	31.12.2021
Frais préliminaires	3 328 143	3 328 143
Charges à répartir (*)	12 005 155	6 713 964
Autres actifs non courants bruts	15 333 298	10 042 107
Résorption des frais préliminaires *	<10 533 299>	<7 388 123>
Autres actifs non courants nets	4 799 999	2 653 984

Les autres actifs non courants sont principalement liés à des frais exceptionnels engagés par la société dans le cadre des opérations d'extension et des nouveaux investissements (notamment un nouvel investissement relatif à la ligne de production « Monoporose » qui permet d'avoir la même qualité de faïence avec un seul passage au four au lieu de deux passages). La société supporte des frais exceptionnels dans le cadre de la phase de test de la nouvelle ligne.

(*) Les charges à répartir de l'exercice sont relatifs aux charges supportées par la société dans le cadre du développement de nouveaux articles de produits finis appartenant à la catégorie grès et faïence.

IV.5 Stocks

Le solde net des stocks s'élève à 52.289.023 DT au 31 décembre 2022 contre 49.880.443 DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2022	31.12.2021
Stocks de matières premières	29 938 997	24 835 685
Stocks de matières consommables et PDR	4 031 796	4 049 078
Stocks de produits finis	19 605 314	22 101 431

Total des stocks bruts	53 576 107	50 986 194
Provisions pour dép. des stocks de matières premières	<441 459>	<420 612>
Provisions pour dép. des stocks de matières consommables et PDR	<129 541>	<124 221>
Provisions pour dép. des stocks de produits finis	<716 084>	<560 918>
Total des stocks nets	52 289 023	49 880 443

IV.6 Clients et comptes rattachés

Le solde net des clients et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2022 à 22.550.817 DT contre 33.923.686 DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2022	31.12.2021
Clients ordinaires	19 881 636	31 378 655
Clients effets à recevoir	2 671 503	2 547 354
Clients douteux ou litigieux	12 877 462	12 807 599
Total des comptes clients bruts	35 430 601	46 733 608
Provisions pour dépréciation Clients	<12 879 784>	<12 809 922>
Total des comptes clients nets	22 550 817	33 923 686

IV.7 Autres actifs courants

Le solde net des autres actifs courants s'élève au 31 décembre 2022 à 23.360.024 DT contre 21.494.692 DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2022	31.12.2021
Personnel, prêts et avances	695 293	1 235 771
Etat impôts et taxes	7 423 576	7 835 488
Avances fournisseurs	54	54
Produits à recevoir STEG	121 635	265 540
Créances envers les sociétés du groupe (*)	11 330 090	8 235 847
Débiteurs divers	1 107 664	1 550 965
Loyer à recevoir	185 227	290 283
Blocage sur crédits documentaires	1 922 066	1 939 377
Charges constatées d'avance	881 450	935 514
Subvention à recevoir	176 992	176 992
Dividendes à recevoir	487 116	-
Total des autres actifs courants bruts	24 331 163	22 465 831
Provisions des autres actifs courants	<971 139>	<971 139>
Total des autres actifs courants nets	23 360 024	21 494 692

(*) Le détail des créances envers les sociétés du groupe est présenté au niveau de la note VII.5 Soldes avec les parties liées.

IV.8 Autres actifs financiers

Le solde des autres actifs financiers s'élève au 31 décembre 2022 à 11.103.842 DT contre 12.007.501 DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2022	31.12.2021
Billets de trésorerie ABC gros	500 000	500 000
Certificat de dépôt BNA	-	1 000 000
Titres SICAV	56 469	6 826
Titres de placement SOTEMAIL	9 787 960	9 697 655
Titres de placement AFC	394 567	154 567
Prêt AB Corporation échéance à moins d'un an	364 846	648 453
Total des autres actifs financiers	11 103 842	12 007 501

IV.9 Liquidités et équivalents de liquidités

Le solde des liquidités et équivalents de liquidités s'élève au 31 décembre 2022 à 453.149 DT contre 2.415.740 DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2022	31.12.2021
Banques	444 063	2 414 199
Caisses	9 086	1 541
Total des liquidités et équivalents de liquidités	453 149	2 415 740

IV.10 Capitaux propres

Le solde des capitaux propres s'élève au 31 décembre 2022 à 76.164.472 DT contre 82.753.328DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2022	31.12.2021
Capital social	40 656 000	40 656 000
Réserve légale	4 065 600	4 065 600
Réserves statutaires	1 081 645	1 081 645
Réserves fonds social	-	250 000
Prime d'émission	14 755 568	14 755 568
Prime de fusion	2 965 154	2 965 154
Actions propres	<1 000 000>	<1 000 000>
Subventions d'investissement (*)	1 416 930	1 592 260
Réserve spéciale de réinvestissement	7 000 000	7 000 000
Résultats reportés(**)	11 137 101	9 959 431
Capitaux propres avant résultat	82 077 998	81 325 658
Résultat de l'exercice	<5 913 526>	1 427 670
Capitaux propres avant affectation	76 164 472	82 753 328

(*) Le détail des subventions d'investissement de présente comme suit :

Nature des sub. D'investissements	Date d'acquisition	Taux	Valeur Brute	Amort. Antérieurs	VCN au 31/12/2021	Résorption 2022	VCN au 31/12/2022
Plan de mise à niveau	Avant 2012		2 929 679	<2 929 679>	-	-	-
4 ^{ème} plan de mise à niveau	02/04/2014	6,67%	56 175	<29 035>	27 140	<3 714>	23 426
4 ^{ème} plan de mise à niveau	09/06/2014	6,67%	906 682	<458 581>	448 101	<59 946>	388 155
5 ^{ème} plan de mise à niveau	01/01/2015	6,67%	422 278	<197 172>	225 106	<27 854>	197 252
Subvention ANME	31/12/2016	6,67%	570 000	<190 122>	379 878	<37 659>	342 219
Plan de mise à niveau	01/01/2018	6,67%	698 101	<186 066>	512 035	<46 157>	465 878
Total			5 582 915	<3 990 655>	1 592 260	<175 330>	1 416 930

(**) Les amortissements différés non encore imputés au 31 décembre 2022 s'élèvent à 2.944.836 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	Total	Imputation	Perte de report	Reste à imputer
Amortissements différés 2022	2 944 836	-	-	2 944 836
Total	2 944 836	-	-	2 944 836

IV.11 Emprunts

Le solde des emprunts s'élève au 31 décembre 2022 à 48.317.474 DT contre 55.302.706 DT au 31 décembre 2021. Le détail des emprunts à long et à moyen terme se présente comme suit :

Désignation	31.12.2022	31.12.2021
Échéances à plus d'un an sur emprunts bancaires (Voir note VIII.7)	24 249 898	25 524 855
Échéances à plus d'un an sur emprunts Leasing (Voir note VIII.6)	-	53 055
Autres dettes envers l'Etat	24 067 576	29 724 796
Total des emprunts	48 317 474	55 302 706

IV.12 Fournisseurs et comptes rattachés

Le solde des fournisseurs et comptes rattachés s'élève au 31 décembre 2022 à 26.282.695 DT contre 22.559.159 DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2022	31.12.2021
Fournisseurs d'exploitation	23 113 287	18 562 756
Fournisseurs d'exploitation - effets à payer	3 166 505	3 957 920
Fournisseurs d'immobilisations – retenue de garantie	2903	38 483
Total des dettes fournisseurs et comptes rattachés	26 282 695	22 559 159

IV.13 Autres passifs courants

Le solde des autres passifs courants s'élève au 31 décembre 2022 à 22.961.093 DT contre 12.028.973 DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2022	31.12.2021
Dettes dues au personnel	1 377 241	1 017 423
Sécurité sociale	902 601	1 131 920
Etat, impôts et taxes	8 911 221	1 287 295
Etat, reconnaissance de dette	10 092 661	6 268 098
Dettes envers les sociétés du groupe	-	352 230
Obligations cautionnées	1 306 621	1 426 078
Autres créiteurs divers	34 478	4 832
Dividendes à payer	1 383	1 383
Charges à payer	334 887	539 714
Total des autres passifs courants	22 961 093	12 028 973

IV.14 Autres passifs financiers

Le solde des autres passifs financiers s'élève au 31 décembre 2022 à 34.526.779 DT contre 46.175.096 DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2022	31.12.2021
Emprunts à moins d'un an (Voir note VIII.7)	8 012 812	9 652 821
Emprunts leasing à moins d'un an (Voir note VIII.6)	51 404	126 424
Intérêts courus	394 063	508 784
Charge à payer échelle d'intérêt	-	353 948
Préfinancement export	4 280 000	4 930 000
Préfinancement stock	6 850 000	7 650 000
Billets de trésorerie	-	450 000
Mobilisation de créances	<460>	2 022 440
Crédits de financement	14 938 960	20 480 679
Total des autres passifs financiers	34 526 779	46 175 096

IV.15 Concours bancaires

Les concours bancaires s'élèvent au 31 décembre 2022 à 17.288.170 DT contre 17.325.386 DT au 31 décembre 2021 et correspondent à des découverts bancaires.

V. Notes relatives à l'état de résultat

V.1 Revenus

Les revenus se sont élevés en 2022 à 101.030.844 DT contre 94.437.323 DT en 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.22	Déc.21
Ventes locales	51 365 886	57 154 896
Ventes à l'exportation	15 811 436	10 260 031
Ventes électricité	3 123 632	2 776 369
Autres Ventes	30 729 890	24 246 027
Total des revenus	101 030 844	94 437 323

V.2 Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation se sont élevés en 2022 à 402.793 DT contre 539.807 DT en 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.22	Déc.21
Loyers centre pyramide	137 848	190 720
Subvention d'investissement	175 330	176 876
Subvention d'exploitation	-	82 211
Mise à disposition de personnel	89 615	90 000
Total des autres produits d'exploitation	402 793	539 807

V.3 Achats d'approvisionnements consommés

Les achats d'approvisionnements consommés se sont élevés en 2022 à 61.127.387 DT contre 55.412.139 DT en 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.22	Déc.21
Achats consommés de M.P et de consommables	40 312 240	35 313 610
Consommations énergétiques	13 764 534	13 859 177
Achats non stockés	2 444 673	2 281 632
Achats consommés de PSF	2 309 821	2 135 112
Achats sous-traitance	2 296 119	1 822 608
Total des achats d'approvisionnement	61 127 387	55 412 139

V.4 Charges de personnel

Les charges de personnel s'élèvent à 11.782.515 DT en 2022 contre 12.411.160 DT en 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.22	Déc.21
Appointements et salaires	10 023 584	10 541 268
Charges sociales et autres	1 758 931	1 869 892
Total des charges de personnel	11 782 515	12 411 160

V.5 Dotations aux amortissements et aux provisions

Les dotations aux amortissements et aux provisions se sont élevées en 2022 à 10.989. 244 DT contre 9.156. 925 DT en 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.22	Déc.21
Dotations aux amortissements des immobilisations	6 192 873	6 262 326
Résorption des charges reportées	3 145 176	1 188 400
Dotation aux provisions des stocks	181 333	-
Dotation aux provisions des soldes clients	138 380	3 115 412
Dotation aux provisions des autres actifs courants	-	103 023
Dotation aux provisions pour risques et charges	1 400 000	1 500 000
Total des reprises sur dotations aux provisions	11 057 762	12 169 161

Reprise sur provisions des créances clients	<68 518>	<2 599 202>
Reprise sur provisions des stocks	-	<413 034>
Total des reprises sur dotations aux provisions	<68 518>	<3 012 236>
Total dotations aux amortissements et aux provisions	10 989 244	9 156 925

V.6 Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation se sont élevées en 2022 à 9.585.514 DT contre 7.996.994 DT en 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.22	Déc.21
Loyers et charges locatives	221 423	216 171
Assurances	429 023	559 199
Entretiens et réparations	581 038	704 586
Honoraires	531 945	542 612
Publicité et propagande	307 985	466 209
Autres services extérieurs	393 273	419 034
Frais de transport	3 132 098	1 838 042
Carburant	195 128	148 179
Missions et réceptions	507 288	455 754
Dons et subventions	36 062	45 337
Jetons de présence	242 600	212 400
Services bancaires	1 070 198	816 157
Impôts et taxes	428 487	476 795
Commissions sur ventes	1 800 438	1 644 282
Remboursements d'assurances et de frais de formation	<291 472>	<547 763>
Total des autres charges d'exploitation	9 585 514	7 996 994

V.7 Charges financières nettes

Les charges financières nettes se sont élevées en 2022 à 12.565.880 DT contre 12.167.199 DT en 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.22	Déc.21
Intérêts bancaires	11 732 065	11 088 446
Perte de change	1 542 016	1 262 088
Gain de change	<708 201>	<183 335>
Total des charges financières nettes	12 565 880	12 167 199

V.8 Produits des placements

Les produits financiers se sont élevés en 2022 à 1.539.986 DT contre 1.138.731 DT en 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.22	Déc.21
Produits financiers sur prêt AB Corporation	232 456	258 125
Autres produits financiers	820 329	192 775
Produits des participations	487 201	-
Gain latent sur actualisation des titres SOTEMAIL	-	687 831
Total des produits de placements	1 539 986	1 138 731

V.9 Autres gains ordinaires

Les autres gains ordinaires se sont élevés en 2022 à 517.260 DT contre 2.985.845 DT en 2021 et se détaillent comme suit :

Désignation	Déc.22	Déc.21
Plus-value sur cession des immobilisations	173 112	741 528
Autres (*)	344 148	2 244 317
Total des autres gains ordinaires	517 260	2 985 845

(*) Il s'agit principalement de l'amnistie fiscale dont la société a pu bénéficier en 2021.

V.10 Autres pertes ordinaires

Les autres pertes ordinaires se sont élevées en 2022 à 574.944 DT et sont composées principalement des pénalités de retard fiscales.

VI. Notes sur l'état de flux de trésorerie

- VI.1 Les encaissements provenant des moyens de financement à court terme

Les encaissements liés aux moyens de financement à court terme se détaillent comme suit :

Désignation	2022	2021
Encaissement billets de trésorerie	3 580 533	3 140 684
Encaissement MCNE	1 423 400	2 353 600
Encaissement crédits préfinancement export	16 646 000	12 770 000
Encaissement crédits préfinancement stocks	19 780 000	19 960 000
Encaissement crédits de Financement.	6 807 952	19 324 059
Total	48 237 885	57 548 343

- VI.2 Les décaissements liés aux moyens de financement à court terme

Les décaissements liés aux moyens de financement à court terme se détaillent comme suit :

Désignation	2022	2021
Décaissement billets de trésorerie	4 151 435	5 250 299
Décaissement M.C.N.E	3 446 300	333 504
Décaissement crédits préfinancement export	17 296 000	12 560 000
Décaissement crédits préfinancement stock	20 580 000	19 100 000
Décaissement crédits de financement	14 318 461	41 998 862
Total	59 792 196	79 242 665

VII. Informations sur les parties liées

Les parties liées incluent les actionnaires, les principaux dirigeants (y compris les administrateurs) et leurs membres proches des familles ainsi que les sociétés contrôlées par les actionnaires et les principaux dirigeants ou sur lesquelles ils exercent de l'influence notable.

VII.1 Ventes

Le chiffre d'affaires réalisé au cours de l'exercice 2022 avec les sociétés du groupe totalise un montant hors taxes de 38.221.950 DT contre un montant de 31.036.953 DT au 31 décembre 2021 et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2022	31.12.2021
Société A.B.C.	4 940 929	6 339 233
Société SOTEMAIL	27 360 464	23 379 707
Société SANIMED	402 965	227 889
Société SANIMED FRANCE	648 205	-
Société Moderne de conditionnement	763 286	25 930
Société SOMOCER NEGOCE	-	742
Société 3S TRADING	3 981 539	1 039 983
Société IDEAL TRANSPORT	109 889	8 542
AB-CORPORATION	12 790	9 373
STE AGRIMED	1 883	5 552
Total du chiffre d'affaires hors taxes	38 221 950	31 036 953

VII.2 Achats

Les achats effectués auprès des sociétés du groupe et les autres parties liées au cours de l'exercice 2022 se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2022	31.12.2021
Société A.B.C.	1 508	3 312
Société SOTEMAIL	20 648 200	7 310 467
Société SANIMED	-	7 158
Société de Conditionnement Moderne « SMC »	5 513 344	4 665 555
STE PERIMETRE DE GESTION	-	36 006
Société IDEAL TRANSPORT	934 042	766 068
Total des achats HTVA	27 097 094	12 788 566

VII.3 Autres transactions avec les parties liées

- Courant l'exercice 2022, SOMOCER a conclu un contrat avec La STEG lui permettant de bénéficier en tant qu'auto producteur d'électricité du droit d'utilisation du réseau de transport de l'énergie électrique de la STEG pour l'acheminement de cette énergie produite aux sociétés du groupe : les ventes de l'électricité par SOMOCER aux sociétés du groupe durant 2022 se détaillent comme suit :
 - Société Périmètre de gestion : 44 605 DT
 - Société ABC : 26 001 DT
 - Société SOTEMAIL : 1 959 637 DT
- Le prix de vente appliqué est le même que celui appliqué par la STEG. L'excédent produit est exclusivement vendu à la STEG conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.
- La location auprès de la société « STE PERIMETRE DE GESTION » d'un local commercial (showroom) pour un loyer annuel de 37.807 DT hors taxes.
- Le Conseil d'Administration a autorisé, en date du 22 avril 2014, la convention d'assistance entre la société SOMOCER et la société SOMOCER Négoces qui porte sur la gestion et l'administration des ventes à l'export à partir du 01 janvier 2014. En vertu de cette convention, SOMOCER Négoces est rémunérée par une commission égale à 5% du montant des ventes réalisées à l'export et ce, pour une période de 5 ans. En 2016, un avenant a été signé entre les deux parties stipulant que SOMOCER Négoces percevra une commission de 1,5% sur les ventes réalisées sur le marché local et export pour une période de 5 ans. En 2019, un avenant a été signé entre les deux parties en ramenant le taux de 1,5% à 2,5% sur les ventes réalisées sur le marché local et export.
Le montant de la commission facturé par la société SOMOCER Négoces au titre de l'année 2022 s'élève à 1 666 756, hors taxes.
- La location au profit de la société « IDEAL TRANSPORT SARL » d'un bureau sis à Manzel El Hayet pour un loyer annuel de 1.200 DT hors taxes.
- La location au profit de la société « STE PERIMETRE DE GESTION » d'un bureau sis à Manzel El Hayet pour un loyer mensuel de 100 DT hors taxes.
- Courant l'année 2022, SOMOCER a constaté des produits relatifs au loyer de l'atelier sis à Manzel El Hayet, pour la société « SMC » pour une valeur de 60 045 DT, hors taxes.
- La location au profit de la société « SOTEMAIL » d'un bureau sis à Manzel El Hayet pour un loyer annuel de 1.200 DT TTC.
- Courant l'année 2022, SOMOCER a facturé 89.615 DT HTVA à la société « SMC » au titre des services en finance et en contrôle de gestion assurée par son propre personnel moyennant une facturation mensuelle de 7.500 DT, hors taxes.
- Courant l'exercice 2022, SOMOCER a émis une note de débit à la société « SOMOCER NEGOCE SARL » pour un montant total de 629.646 DT et relatives à des frais de voyages et déplacements, frais de télécommunication et d'assistance commerciale.

- En date du 31 mars 2019, SOMOCER a transformé ses créances envers la société AB Corporation en un prêt pour un montant de 3.894.859 DT payable trimestriellement sur une période de 10 ans et rémunéré à un taux annuel fixe de 8%. Le solde restant dû au 31 décembre 2022 s'élève à 2.692.955 DT dont 364.846 DT payables à moins d'un an. Les intérêts constatés par la société au titre de l'année 2022 s'élèvent à 232.456 DT hors taxes.
- Courant l'exercice 2022, SOTEMAIL a cédé des pièces de rechange à la société SOMOCER pour un montant de 139.435 DT hors taxes.
- SOMOCER a conclu une convention tripartite avec AB Corporation, SOTEMAIL et SOMOCER Négoces qui prévoit le transfert d'une partie de la créance de AB Corporation envers SOMOCER Négoces au 31 décembre 2022 à la société SOMOCER pour un montant de 1.173.377 DT, qui permettra le paiement de sa dette envers SOMOCER Négoces au titre des honoraires d'assistance.
- La participation à l'augmentation du capital de la société SOMOCER NEGOCES pour un montant de 400.000 DT et ce par compensation des créances détenues par SOMOCER.

VII.4 Billets de trésorerie

SOMOCER a souscrit à des billets de trésorerie, non encore remboursés au 31 décembre 2022, émis par les parties liées et se détaillent comme suit :

Société	Date d'émission	Montant en TND	Date d'échéance	Taux d'intérêts	Solde au 31/12/2021
ABC Gros	26/04/2018	500 000	03/08/2018	8.75%	500 000
Total		500 000			500 000

VII.5 Soldes avec les parties liées

Les soldes avec les parties liées au 31 décembre 2022 se détaillent comme suit :

En DT	Autres actifs courants	Billets de trésorerie	Prêts (CT et LT)	Total
ABC GROS	619 788	500 000	-	1 119 788
SOTEMAIL	458	-	-	458
Négoces	6 330 067	-	-	6 330 067
SOMOSAN	1 832 075	-	-	1 832 075
SAPHIR	16 875	-	-	16 875
AGRIMED	156 352	-	-	156 352
SANIMED	31 868	-	-	31 868
SMC	707 096	-	-	707 096
ABC	85 024	-	-	85 024
Idéal Transport	233 259	-	-	233 259
Société Périmètre de Gestion	1 344 174	-	-	1 344 174
INCOMA	4 921	-	-	4 921
AB COPORATION	-	-	2 692 954	2 692 954
Total	11 361 957	500 000	2 692 955	14 554 912

Les soldes débiteurs avec les parties liées au 31 décembre 2021 se détaillent comme suit :

En DT	Autres actifs courants	Billets de trésorerie	Prêts (CT et LT)	Autres passifs courants	Total
ABC GROS	427 196	500 000	-	-	927 196
3S TRADING	-	-	-	<352 230>	<352 230>
SOTEMAIL	937 704	-	-	-	937 703
Négoce	4 581 266	-	-	-	4 581 266
SOMOSAN	1 313 631	-	-	-	1 313 630
SAPHIR	16 536	-	-	-	16 536
AGRIMED	156 352	-	-	-	156 352
SMC	582 265	-	-	-	582 264
ABC	51 405	-	-	-	51 404
Idéal Transport	158 093	-	-	-	158 092
Société Périmètre de Gestion	6 480	-	-	-	6 479
INCOMA	4 922	-	-	-	4 922
AB COPORATION	-	-	3 341 409	-	3 341 409
Total	8 235 847	500 000	3 341 409	<352 230>	11 725 023

En outre, les comptes de SOMOCER font état de soldes d'exploitation, clients et fournisseurs, sur les sociétés du groupe au 31 décembre 2022 qui se détaillent comme suit :

En DT	Créances clients	Dettes fournisseurs	Total
SOTEMAIL	1 104 225	125 263	1 229 488
SOMOCER Négoce	5 566	2 366 836	2 372 402
ABC	2 751 522	-	2 751 522
3S TRADING	180 428	-	180 428
SMC	<87 062>	<2 168 508>	<2 255 570>
SOMOSAN	21 608	<8 741>	12 867
SANIMED	585 598	<4 572>	581 026
IDEAL TRANSPORT	97 168	<449 113>	<351 945>
AB Corporation	29 278	-	29 278
AGRIMED	-	750	750
Société de Périmètre de Gestion	-	<55 701>	<55 701>
Total	4 688 331	<193 786>	4 494 545

Les comptes de SOMOCER font état de soldes d'exploitation, clients et fournisseurs, sur les sociétés du groupe au 31 décembre 2021 qui se détaillent comme suit :

En DT	Créances clients	Dettes fournisseurs	Total
SOTEMAIL	12 721 690	<1 763 512>	10 958 178
SOMOCER Négoce	5 566	1 727 140	1 732 706
ABC	938 530	-	938 530

3S TRADING	179 880	-	179 880
SMC	37 823	<2 236 532>	<2 198 709>
SOMOSAN	21 608	-	21 608
SANIMED	63 390	<4 572>	58 818
IDEAL TRANSPORT	10 165	112 823	122 988
AB Corporation	12 309	-	12 309
Société de Périmètre de Gestion	-	<21 424>	<21 424>
Total	13 990 961	<2 186 077>	11 804 884

VII.6 Engagements hors bilan avec les parties liées

- Le montant des effets escomptés et non échus avec les parties liées s'élève au 31 décembre 2022 à 5.252.028 DT et est détaillé comme suit :

En Dinar Tunisien	Solde au 31/12/2022
SMC	88 526
3S STADING	200 000
SOTEMAIL	4 963 502
Total	5 252 028

- Le Conseil d'Administration a autorisé, en date du 06 janvier 2014, les cautions solidaires de SOMOCER au profit de SOMOSAN en couverture des crédits bancaires à contracter par cette dernière et qui sont détaillés comme suit :
 - ATB : Crédit moyen terme (CMT) 3.000.000 DT et crédit de gestion de 775.000 DT ;
 - BNA : Crédit moyen terme (CMT) 4.000.000 DT et crédit de gestion de 1.550.000 DT ;
 - BH : Crédit moyen terme (CMT) 2.000.000 DT et crédit de gestion : 775.000 DT.
- Le Conseil d'Administration a autorisé, en date du 19 Avril 2022, la caution solidaire et hypothécaire de SOMOCER au profit de SOTEMAIL en couverture de ses engagements : un nantissement de 950.000 actions SOTEMAIL détenues par SOMOCER

VIII. Autres notes complémentaires

VIII. 1 Etats des placements

Placements à long terme dans des sociétés autres que filiales

En Dinar Tunisien	Coût d'acquisition	Pourcentage de détention	Provision constituée
SANILIT	1 350 000	20,00%	1 350 000
INCOMA	1 836 172	9,18%	-
STB	98 600	NA	23 205
EL AKKAR	75 000	50,00%	25 000
Société Argile Médenine	26 400	40,00%	26 400
BTS	10 000	0,03%	10 000
SOTEX ALGER	3 038	NA	3 038
Total	6 599 210		1 437 643

Placements à long terme dans des sociétés filiales

En Dinar Tunisien	Coût d'acquisition	Pourcentage de détention	Provision constituée
SOTEMAIL	24 393 781	67,75%	-
ABC	7 896 000	77,61%	-
SOMOSAN	3 200 000	27,12%	-
SOMOCER Négoc	1 990 000	99,38%	-
SMC	531 000	39,47%	-
3S Trading	1 000 000	90,91%	-
Idéale transport	705 000	39,70%	-
MEDIA PLUS	45 000	45%	-
Société Périmètre de Gestion	12 804 000	99,95%	-
Total	49 364 781		-

Placements à court terme

En Dinar Tunisien	Valeur comptable	Coût d'acquisition	+/- Value
Titre de placements SOTEMAIL (*)	9 787 960	4 176 501	-
Billets de trésorerie ABC Gros	500 000	500 000	-
Total	10 287 960	4 676 501	5 611 459

(*) dont 3 150 637 des titres de placements très liquides

VIII.2 Résultat par action

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
Nombre moyen pondéré d'actions	40 656 000	40 656 000
Résultat net	<5 913 526>	1 427 670
Résultat par action	<0,1455>	0,035

VIII.3 Soldes intermédiaires de gestion (En Dinar Tunisien)

Produits	31.12.2022	31.12.2021	Charges	31.12.2022	31.12.2021	Soldes	31.12.2022	31.12.2021
CA Local	51 365 886	57 154 896	Stockage	<2 496 117>	<182 401>			
CA Export	15 811 436	10 260 031						
Autres Ventes	30 729 890	24 246 027						
Vente électricité	3 123 632	2 776 369						
Total	101 030 844	94 437 323	Total	<2 496 117>	<182 401>	Production	98 534 727	94 254 922
Production	98 534 727	94 254 922	Achats consommés	61 653 014	55 412 139	Marge sur coût matière	36 881 713	38 842 783
Marge sur coût matière	36 881 713	38 842 783	Autres charges externes	8 631 400	7 520 199	Valeur ajoutée	28 250 313	31 322 584
Valeur ajoutée	28 250 313	31 322 584	Charges de personnel	12 307 365	12 411 160			
			Impôts et taxes	428 487	476 795	Excédent brut d'exploitation	15 514 461	18 434 629
			Total	12 735 852	12 887 955			
Excédent brut d'exploitation	15 514 461	18 434 629						
Subventions d'exploitation	-	82 211	Charges financières nettes	12 565 880	12 167 199			
Autre produits ordinaires	920 053	3 443 441	Autres Pertes ordinaires	574 944	29 365			
			Dotations aux amort et prov	10 464 394	9 156 925			
Produits de placement	1 539 986	1 138 731	Impôt sur les bénéfices	282 808	317 853	Résultat des activités ordinaires	<5 913 526>	1 427 670
Total	17 974 500	23 099 012	Total	23 888 026	21 671 342			
- Résultat des activités ordinaires	<5 913 526>	1 427 670	Pertes extraordinaires	-	-	Résultat net	<5 913 526>	1 427 670
Total	<5 913 526>	1 427 670	Total	-	-			

VIII.4 Tableau de variation des capitaux propres

En Dinar Tunisien	Solde au 31.12.2021	Résultats reportés	Fonds social	Quote part Sub. D'investissement	Résultat de l'exercice	Solde au 31.12.2022
Capital social	40 656 000	-	-	-	-	40 656 000
Actions propres	<1 000 000>	-	-	-	-	<1 000 000>
Réserve légale	4 065 600	-	-	-	-	4 065 600
Réserves statutaires	1 081 645	-	-	-	-	1 081 645
Réserves spéciales de réinvestissement	7 000 000	-	-	-	-	7 000 000
Réserve FONDS SOCIAL	250 000	250 000	<500 000>	-	-	-
Résultats reportés	9 959 431	1 177 670	-	-	-	11 137 101
Prime d'émission	14 755 568	-	-	-	-	14 755 568
Prime de fusion	2 965 154	-	-	-	-	2 965 154
Sub. D'investissement	1 592 260	-	-	<175 330>	-	1 416 930
Capitaux Propres	81 325 658	1 427 670	-	<175 330>	-	82 077 998
Résultat de la période	1 427 670	<1 427 670>	-	-	<5 913 526>	<5 913 526>
Total capitaux propres	82 753 328	-	-	-	<5 913 526>	76 164 472

VIII.5 Tableau de variation des immobilisations

Libellé	Valeur brute au 31/12/2021	Acq	Reclass.	Cessions	Valeur brute au 31/12/2022	Amortiss. Cumulés au 31/12/2021	Dotation	Reprise	Amortiss. Cumulés au 31/12/2022	V.C.N au 31/12/2021	V.C.N au 31/12/2022
Logiciels	340 163	-	-	-	340 163	330 437	5 671	-	336 108	9 726	4 055
Fonds de commerce	1 442 928	-	-	-	1 442 928	1 019 487	60 830	-	1 080 317	423 441	362 611
Total des immobilisations incorporelles	1 783 091	-	-	-	1 783 091	1 349 924	66 501	-	1 416 425	433 167	366 666
Terrains	3 814 234	-	-	<642 388>	3 171 846	593 644	-	-	593 644	3 220 590	2 578 202
Constructions	22 657 724	19 361	-	-	22 677 085	14 040 238	437 269	-	14 477 507	8 617 486	8 199 578
ITMOI	99 235 547	3 226 661	<322 935>	-	102 139 273	59 561 042	5 143 323	-	64 704 365	39 674 505	37 434 908
Matériels de transport	2 182 936	20 363	-	<86 000>	2 117 299	2 108 429	82 785	<86 000>	2 105 214	74 507	12 085
Installations générales, agencements et aménagements	10 142 508	424 008	322 935	-	10 889 451	7 938 798	516 608	-	8 455 406	2 203 710	2 434 045
Equipements de bureau et matériels informatiques	1 765 535	41 952	-	-	1 807 487	1 452 773	123 374	-	1 576 147	312 762	231 340
Immobilisations à statut juridique particulier	4 774 265	-	-	-	4 774 265	3 337 103	419 484	-	3 756 587	1 437 162	1 017 678
Immobilisations en cours	1 889 012	912 806	-	-	2 801 818	-	-	-	-	1 889 012	2 801 818
Total des immobilisations corporelles	146 461 761	4 615 151	-	<728 388>	150 378 524	89 032 027	6 722 843	<86 000>	95 668 870	57 429 734	54 709 654
	148 244 852	4 615 151	-	<728 388>	152 161 615	90 381 951	6 789 344*	< 86 000>	97 085 295	57 862 901	55 076 320

**Il est à noter que ce montant tient compte d'une partie de la résorption des frais préliminaire de l'exercice et qui s'élèvent à 596 470DT*

VIII.6 Note sur les immobilisations acquises par voie de leasing :

Année	Contrat N°	Catégorie	Valeur Brute	Échéance entre 1 et 5 ans	Échéance à - 1 an	Total des paiements restants au 31/12/2022	Charges d'intérêts à payer	Total restant du	Taux d'intérêt mensuel
2 019	271970	Matériel de transport	35 873	-	11 962	11 962	1 459	13 421	0,73%
2 017	600351	Matériel et outillage	31 149	-	3 463	3 463	38	3 501	0,73%
2 018	620601	Matériel de transport	29 801	-	7 638	7 638	231	7 869	0,73%
2 018	651851	Matériel et outillage	110 991	-	12 714	12 714	203	12 917	0,73%
2 018	654401	Matériel et outillage	42 187	-	6 284	6 284	137	6 421	0,73%
2 018	654421	Matériel et outillage	63 239	-	9 343	9 343	188	9 531	0,73%
Total			313 240	-	51 404	51 404	2 256	53 660	

VIII.7 Tableau de variation des emprunts :

Emprunts	Solde au 31.12.2021			Mouvements de la période		Solde au 31.12.2022		
	Total Fin de période	Échéance à +1 an	Échéance à -1 an	Additions	Règlement échéances	Total Fin de période	Échéance à +1 an	Échéance à -1 an
EMPRUNT UBCI 1 066 666.COV19	800 000	233 333	566 667	-	433 333	366 667	-	366 667
EMPRUNT BNA 8000 0000	2 666 667	666 667	2 000 000	-	1 611 263	1 055 404	-	1 055 404
EMPRUNT BNA 2 164 000	2 164 000	2 164 000	-	-	-	2 164 000	1 731 200	432 800
EMPRUNT BIAT 1500000.0	-	-	-	1 500 000	-	1 500 000	1 200 000	300 000
EMPRUNT ATTIJARI 700 0000	283 934	98 968	184 966	-	184 966	98 968	-	98 968
EMPRUNT ATTIJARI 1 082.000	1 082 000	1 082 000	-	-	-	1 082 000	903 514	178 486
EMPRUNT BHKAR 1370.000 1ERTRAN	1 139 272	1 016 567	122 705	-	122 705	1 016 567	888 691	127 876
EMPRUNT BHKAR400.000 11EMETRAN	333 196	297 620	35 576	-	35 423	297 773	260 606	37 167
EMPRUNT BHKAR 500.0003EME TRAN	411 439	366 656	44 783	-	46 870	364 569	317 899	46 670
EMPRUNT BHKAR 400.0002EME TRAN	332 634	296 808	35 826	-	35 826	296 808	259 472	37 336
EMPRUNT BHKAR 400.000 5EME TRAN	332 787	296 961	35 826	-	35 980	296 808	259 472	37 336
EMPRUNT BHKAR 2700.0004EME TRAN	2 245 280	2 003 452	241 828	-	241 828	2 003 452	1 751 435	252 017
EMPRUNT BHKAR 560.000 6EME TRAN	460 811	410 654	50 157	-	52 494	408 317	356 047	52 270
EMPRUNT BHKAR 365.000 7EME TRAN	303 529	270 837	32 692	-	32 692	270 837	236 768	34 069
EMPRUNT BHKAR 275.000 8EME TRAN	228 686	204 055	24 631	-	24 631	204 055	178 387	25 668
EMPRUNT BHKAR 822.000 9EME TRAN	683 563	609 940	73 623	-	73 623	609 940	533 215	76 725
EMPRUNT BHKAR 200.000 10EMETRAN	166 675	148 886	17 789	-	17 789	148 886	130 303	18 583
EMPRUNT BHKAR 358.000 12EMETRAN	298 347	266 507	31 840	-	31 840	266 507	233 243	33 264
EMPRUNT BHKAR 456.000 01/2470	272 725	195 879	76 846	-	76 846	195 879	112 956	82 922
EMPRUNT BHKAR 214.000 02/2470	129 220	93 168	36 052	-	36 052	93 168	53 938	39 230
EMPRUNT BHKAR 461.000 03/2470	279 863	202 201	77 662	-	77 662	202 201	117 310	84 891
EMPRUNT BHKAR 771.000 04/2470	469 253	339 370	129 883	-	129 883	339 370	197 092	142 278
EMPRUNT BHKAR 568.000 05/2470	386 459	280 852	105 607	-	105 607	280 852	163 928	116 924
EMPRUNT BHKAR 284205	254 105	155 076	99 029	-	81 566	172 539	81 084	91 455
EMPRUNT BHKAR 510443	464 298	319 546	144 752	-	119 982	344 316	217 644	126 672
EMPRUNT BHKAR 3 820.000	3 820 000	3 820 000	-	-	-	3 820 000	3 319 436	500 564
EMPRUNT BHKAR 408353.726	-	-	-	213 008	-	213 008	-	213 008
EMPRUNT BHKAR 63292.332	-	-	-	33 015	-	33 015	-	33 015

EMPRUNT BHKAR 85759.014	-	-	-	43 822		43 822	-	43 822
EMPRUNT BHKAR 510443.264	-	-	-	173 902		173 902	-	173 902
EMPRUNT AMEN B 2500000.000	561 876	194 014	367 862	-	367 844	194 032	-	194 032
EMPRUNT AMENB198000	198 000	198 000		-	-	198 000	-	198 000
EMPRUNT AMEN B 500/2175	464 286	392 857	71 429	-	71 429	392 857	321 429	71 428
EMPRUNT AMEN B 800/2175	800 000	685 714	114 286	-	114 286	685 714	571 428	114 286
EMPRUNT AMEN B 800II/2175	800 000	685 714	114 286	-	114 286	685 714	571 428	114 286
EMPRUNT STB 808260	808 261	646 609	161 652	-	808 261	-	-	-
EMPRUNT STB 102513	102 513	83 874	18 639	-	102 513	0	0	-
EMPRUNT STB 645580	645 580	237 845	407 735	-	645 580	0	0	0
EMPRUNT STB 36978	36 978	31 696	5 282	-	5 282	31 696	26 413	5 283
EMPRUNT STB 10976	10 977	2 196	8 781	-	10 977	-	-	-
EMPRUNT STB 32556	32 557	6 512	26 045	-	32 557	-	-	-
EMPRUNT STB 3546	3 547	709	2 838	-	3 547	-	-	-
EMPRUNT STB 11097	11 097	2 219	8 878	-	11 097	-	-	-
EMPRUNT STB 7237	7 237	1 447	5 790	-	7 237	-		
EMPRUNT STB 4660	4 661	932	3 729	-	4 661	-	-	-
EMPRUNT STB 5400	4 284 411	3 024 290	1 260 121	-	1 008 097	3 276 315	2 016 194	1 260 121
EMPRUNT STB 5531	5 532	1 106	4 426	-	5 532	-	-	-
EMPRUNT STB 21953	21 953	4 391	17 562	-	21 953	-	-	-
EMPRUNT STB 3231	3 231	646	2 585	-	3 231	0	-	0
EMPRUNT STB 882518	882 518	490 288	392 230	-	882 518	(0)	-	(0)
EMPRUNT STB 102299	102 299	65 099	37 200	-	102 299	-	-	-
EMPRUNT STB 27439.142	27 439	23 323	4 116	-	4 116	23 323	19 207	4 116
EMPRUNT STB 5 200.000	1 114 286	371 429	742 857	-	742 857	371 429	-	371 429
EMPRUNT STB 1000	1 000 000	933 333	66 667	-	50 000	950 000	733 333	216 667
EMPRUNT STB 1164	1 164 000	1 164 000		-	-	1 164 000	931 200	232 800
EMPRUNT STB COVID 491	286 740	122 889	163 851	-	286 740	-	-	-
EMPRUNT STB COVID 513396	425 763	313 720	112 043	-	425 763	(0)	-	(0)
EMPRUNTO.ASS.RESTR STB	-	-		5 926 000		5 926 000	5 555 625	370 375
EMRUNT STB 4 500 000	210 587	-	210 587	-	210 587	-	-	-
EMPRUNT STB COVID1288	491 026	-	491 026	-	491 026	-	-	-

EMPRUNT STB COVID24702.950	4 941	-	4 941	-	4 941	-	-	-
EMPRUNT STB COVID73268.611	14 654	-	14 654	-	14 654	-	-	-
EMPRUNT STB COVID7982.245	1 596	-	1 596	-	1 596	-	-	-
EMPRUNT STB COVID24974.411	4 995	-	4 995	-	4 995	-	-	-
EMPRUNT STB COVID16287.659	3 258	-	3 258	-	3 258	-	-	-
EMPRUNT STB COVID10488.951	2 098	-	2 098	-	2 098	-	-	-
EMPRUNT STB COVID12449.502	2 490	-	2 490	-	2 490	-	-	-
EMPRUNT STB COVID49405.898	9 881	-	9 881	-	9 881	-	-	-
EMPRUNT STB COVID7271.864	1 454	-	1 454	-	1 454	-	-	-
EMPRUNT STB 616211	616 211	-	616 211	-	616 211	-	-	-
Total Emprunts en DT	35 177 676	25 524 855	9 652 821	7 889 747	10 804 713	32 262 710	24 249 898	8 012 812

X. Engagement hors bilan

X. 1 Engagements donnés : Effets escomptés non échus

Le montant des effets escomptés et non échus au 31 décembre 2022 est 18.940.484 de DT.

X. 2 Engagements donnés au profit des sociétés du groupe

SOMOCER a donné des cautions solidaires au profit des sociétés du groupe notamment SOMOSAN, SOTEMAIL, SMC et ABC (cf. note VII.6)

X. 3 Engagements donnés relatifs aux emprunts(cf. le tableau suivant)

Nature du crédit	Montant du crédit (En DT)	Banque	
Crédits de gestion	25 850 000	STB	Titre Foncier n° 70 048 sis à El-bouhaira Tunis "Mayssa I" d'une superficie de 1348 m² Titre foncier n° 70 046 Tunis sis à El-bouhaira Tunis "Mayssa II" d'une superficie de 499 m² Titre foncier n° 70 047 Tunis sis à El-bouhaira Tunis "Mayssa III" d'une superficie de 505 m² Terrain situé à Menzel El Hayet d'une superficie de 77 600 m², objet de deux actes SSP Enregistrés à Zermeddine le 22.06.99 à distraire du titre foncier n° 215 100 Terrain sis à Menzel Hayet d'une superficie de 40 000 m², objet d'un acte notarié enregistré le 19.01.95 à distraire du titre foncier n° 215 100 Terrain sis à Menzel El Hayet d'une superficie d 28 890 m², objet d'un acte notarié enregistré à Jammel le 18.12.84 et d'un acte de précision enregistré à Jammel le 15.04.87 à distraire du titre foncier n° 215100 Terrain sis à Menzel El Hayet Zeramidine, nommé Souk Essaydi, sous le n° 50557 Monastir, superficie 9 684 m²
CMT STB 347	347 000	STB	
CMT STB 900	900 000	STB	
CMT STB 220	220 000	STB	
CMT STB 232	232 000	STB	
CMT STB 880	880 000	STB	
CMT STB 356	356 000	STB	
CMT STB 172	172 000	STB	
CMT STB 5200	5 200 000	STB	
CMT STB 5 926	5 926 000	STB	
	40 083 000		
Crédit de gestion	4 250 000	AB	
CMT AMEN BANK 2500	2 500 000	AB	
	6 750 000		
Crédit de gestion	7 700 000	BNA	
CMT 1540	1 540 000	BNA	
CMT 2000	2 000 000	BNA	
CMT 1000	1 000 000	BNA	
CMT 1000	1 000 000	BNA	
CMT 8000	8 000 000	BNA	
	21 240 000		
Crédit de gestion	5 020 000	UIB	
	5 020 000		
Crédit de gestion	2 490 000	BIAT	
	2 490 000		
Crédit de gestion	5 700 000	ATTIJARI BANK	
	5 700 000		
CMT 1 066	1 066 666	UBCI	
	1 066 666		
CMT 1 500	1 500 000	BIAT	
	1 500 000		
Total général	83 849 666		

XII. Note sur les événements postérieurs à la clôture

a. Vérification de la situation sociale de la société

La société a fait l'objet d'une vérification fiscale ponctuelle portant sur la retenue à la source ,la taxe sur formation professionnelle et la contribution sociale solidaire et ce pour la période allant du 01 Janvier 2020 au 31 Décembre 2020.

Les procédures liées à ce contrôle étant toujours en cours, et sur la base des informations disponibles à ce jour, l'impact définitif ne peut être estimé de façon précise à la date du présent rapport.

**RAPPORT GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31
DECEMBRE 2022**

***Mesdames et Messieurs les actionnaires
De la Société Moderne de Céramique
Menzel El Hayet, 5033 Monastir***

Rapport sur l'audit des états financiers

Opinion avec réserve

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des états financiers de la Société Moderne de Céramique (« SOMOCER » ou « Société »), qui comprennent le bilan au 31 décembre 2022, l'état de résultat et l'état de flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales méthodes comptables. Ces états financiers font ressortir des capitaux propres positifs de 76.164.472 DT, y compris le résultat déficitaire de l'exercice qui s'élève à 5.913.526DT.

A notre avis, à l'exception de l'incidence du point décrit dans la section « Fondement de l'opinion avec réserve », les états financiers ci-joints présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société SOMOCER au 31 décembre 2022, ainsi que sa performance financière et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au système comptable des entreprises.

Fondement de l'opinion avec réserve

Sur la base de notre audit des états financiers annuels arrêtés au 31 décembre 2022, la réserve suivante a été soulevée :

SOMOCER détient une participation de 3.200 mille DT dans le capital de la société SOMOSAN ainsi qu'une créance de 1.845mille DT sur cette société. SOMOSAN a connu des difficultés opérationnelles au cours de ses premières années d'exploitation liées principalement à l'absence de la connexion de son site de production au réseau du gaz naturel et le niveau élevé des charges financières. Un plan de restructuration a été engagé et prévoit notamment la recapitalisation de la société SOMOSAN, le rééchelonnement de ses dettes bancaires et la compression de ses coûts d'exploitation. Par ailleurs, et suivant la décision du tribunal de première instance de Gafsa du 14 mars 2017, il a été décidé de nommer un juge commissaire et un administrateur judiciaire pour SOMOSAN.

Compte tenu de la situation actuelle et des informations disponibles à la date du présent rapport, il ne nous a pas été possible d'apprécier si les performances financières futures de la société SOMOSAN permettront de couvrir les engagements de SOMOCER dans la société SOMOSAN. Le management considère qu'au vu des éléments récents positifs, notamment avec l'obtention de l'accord de principe du raccordement du gaz naturel, il n'y a pas lieu de constater une provision pour dépréciation au titre des engagements dans SOMOSAN.

Nous avons effectué notre audit selon les normes internationales d'audit applicables en Tunisie. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites

dans la section « Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de la société conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Tunisie et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles.

Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit avec réserve.

Questions clés de l'audit

Les questions clés de l'audit sont les questions qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée. Ces questions ont été traitées dans le contexte de notre audit des états financiers pris dans leur ensemble et aux fins de la formation de notre opinion sur ceux-ci, et nous n'exprimons pas une opinion distincte sur ces questions.

Nous avons déterminé que les questions décrites ci-après constituent les questions clés de l'audit qui doivent être communiquées dans notre rapport.

a) Evaluation des créances clients

Les créances clients figurent au bilan au 31 décembre 2022 pour un montant brut de 35.431 mille DT et provisionnées à hauteur de 12.880 mille DT. Dans le cadre de l'évaluation du caractère recouvrable de ces créances, la société détermine à chaque date de clôture s'il y a des indices de dépréciation de celles-ci selon des critères quantitatifs et qualitatifs. Le montant de la provision pour dépréciation fait appel au jugement et il est calculé selon la différence entre la valeur comptable de ces créances et leur valeur recouvrable estimée.

Nous avons examiné la conformité de la méthodologie mise en œuvre par la direction pour l'estimation de la provision pour dépréciation des créances douteuses aux normes comptables tunisiennes en vigueur. Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté en la revue de l'ancienneté des créances clients, l'historique des règlements (y compris les règlements postérieurs à la clôture), l'existence d'éventuelles garanties ainsi que les éléments qualitatifs retenus par le management (telles que des informations sur les perspectives et performances futures des créanciers). Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers concernant cette estimation.

b) Evaluation des titres de participation

Les titres de participation, figurant au bilan au 31 décembre 2022 pour un montant brut de 55.964 mille DT et provisionnés à hauteur de 1.438 mille DT.

Ils sont comptabilisés à leur date d'entrée au coût d'acquisition et dépréciés le cas échéant sur la base de leur valeur d'usage. Comme indiqué dans la note III.9 aux états financiers, la valeur d'usage est déterminée en fonction d'une analyse multicritère en tenant compte notamment de la valeur du marché, de l'actif net, des résultats et des perspectives de rentabilité de l'entreprise émettrice ainsi que la conjoncture économique et l'utilité procurée par l'entreprise émettrice.

Nous avons examiné la conformité de la méthodologie mise en œuvre par la direction pour l'estimation de la provision pour dépréciation des titres de participation aux normes comptables tunisiennes en vigueur. Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à apprécier la méthode retenue pour la détermination de la valeur d'usage, vérifier les données utilisées par le management pour l'estimation de la valeur d'usage (telles que les états financiers, rapports d'activité, budgets, rapports d'évaluation, rapports d'expertise, etc.). Nous avons également apprécié le caractère approprié des informations fournies dans les notes aux états financiers concernant cette estimation.

c) Evaluation des stocks :

Les stocks, figurent au bilan au 31 décembre 2022 pour une valeur brute de 53.576 mille DT et provisionnés à hauteur de 1.287 mille DT. Ainsi, qu'il est fait mention dans la note III.2 aux états financiers, les stocks sont valorisés au coût d'achat y compris les frais s'y rattachant pour les matières premières, les consommables et les pièces de rechange et au coût de production pour les produits finis et semi-finis. A la date de clôture les stocks sont ramenés à leur valeur de réalisation nette, si celle-ci est inférieure au coût.

Nos procédures d'audit mises en œuvre ont consisté à valider l'existence physique des stocks à la date de clôture, vérifier que l'évaluation de leurs coûts est conforme aux dispositions de la norme comptable tunisienne N°4 relative aux stocks et apprécier les données et les hypothèses retenues par le management pour déterminer la valeur de réalisation nette.

Observations

Nous attirons votre attention sur la situation décrite au niveau de la note XII aux états financiers qui fait état du contrôle fiscal en cours dont a fait l'objet la société et ayant couvert la période du 01 Janvier 2020 au 31 Décembre 2020.

Notre opinion n'est pas modifiée à l'égard de ce point.

Rapport de gestion du Conseil d'Administration (« Rapport de gestion »)

La responsabilité du rapport de gestion incombe au Conseil d'Administration.

Notre opinion sur les états financiers ne s'étend pas au rapport de gestion et nous n'exprimons aucune forme d'assurance que ce soit sur ce rapport.

En application des dispositions de l'article 266 du Code des Sociétés Commerciales, notre responsabilité consiste à vérifier l'exactitude des informations données sur les comptes de la société dans le rapport de gestion par référence aux données figurant dans les états financiers. Nos travaux consistent à lire le rapport de gestion et, ce faisant, à apprécier s'il existe une incohérence significative entre celui-ci et les états financiers ou la connaissance que nous avons acquise au cours de l'audit, ou encore si le rapport de gestion semble autrement comporter une anomalie significative. Si à la lumière des travaux que nous avons effectués, nous concluons à la présence d'une anomalie significative dans le rapport de gestion, nous sommes tenus de signaler ce fait.

Nous n'avons rien à signaler à cet égard.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers

Le Conseil d'Administration est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie, ainsi que du contrôle interne qu'il considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider la société ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la société.

Responsabilités de l'auditeur pour l'audit des états financiers

Nos objectifs consistent à obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit, réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes internationales d'audit applicables en Tunisie, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances.

- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que les informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la société à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.
- Nous fournissons également aux responsables de la gouvernance une déclaration précisant que nous nous sommes conformés aux règles de déontologie pertinentes concernant l'indépendance, et leur communiquons toutes les relations et les autres facteurs qui peuvent raisonnablement être considérés comme susceptibles d'avoir des incidences sur notre indépendance ainsi que les sauvegardes connexes s'il y a lieu.
- Parmi les questions communiquées aux responsables de la gouvernance, nous déterminons quelles ont été les plus importantes dans l'audit des états financiers de la période considérée : ce sont les questions clés de l'audit.

Nous décrivons ces questions dans notre rapport, sauf si des textes légaux ou réglementaires en empêchent la publication ou si, dans des circonstances extrêmement rares, nous déterminons que nous ne devrions pas communiquer une question dans notre rapport parce que l'on peut raisonnablement s'attendre à ce que les conséquences néfastes de la communication de cette question dépassent les avantages pour l'intérêt public.

Rapport relatif aux obligations légales et réglementaires

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par les normes publiées par l'Ordre des Experts Comptables de Tunisie et par les textes réglementaires en vigueur en la matière.

Efficacité du système de contrôle interne

En application des dispositions de l'article 3 de la loi 94-117 du 14 novembre 1994, telle que modifiée par la loi 2005-96 du 18 octobre 2005, portant promulgation de la réorganisation du marché financier, nous avons procédé à une évaluation générale portant sur l'efficacité du système de contrôle interne de la société. A ce sujet, nous rappelons que la responsabilité de la conception et de la mise en place d'un système de contrôle interne ainsi que la surveillance périodique de son efficacité et de son efficience incombent à la direction et au Conseil d'Administration.

Sur la base de notre examen, nous n'avons pas identifié de déficiences importantes du contrôle interne. Un rapport traitant des faiblesses et des insuffisances identifiées au cours de notre audit a été remis à la Direction Générale de la société.

Conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières à la réglementation en vigueur

En application des dispositions de l'article 19 du décret n°2001-2728 du 20 novembre 2001, nous avons procédé aux vérifications portant sur la conformité de la tenue des comptes des valeurs mobilières émises par la société avec la réglementation en vigueur. La responsabilité de veiller à la conformité aux prescriptions de la réglementation en vigueur incombe au Conseil d'Administration.

Sur la base des diligences que nous avons estimé nécessaire de mettre en œuvre, nous n'avons pas détecté d'irrégularité liée à la conformité des comptes de la société avec la réglementation en vigueur.

Respect de la loi 47-2019 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement

Les conventions et opérations nouvellement réalisées au cours de l'exercices 2022 ont été autorisées par le Conseil d'Administration réuni le 5 Juin 2023. Cependant, ces conventions n'ont pas fait l'objet d'autorisation au préalable par le Conseil d'Administration aux vues d'un rapport de la direction et d'un rapport spécial des commissaires aux comptes conformément aux dispositions de l'article 29 de la loi 47-2019 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement.

Tunis le 21 Juin 2023

Les commissaires aux comptes

Les Commissaires aux Comptes Associés
MTBF

CRG Audit

Ahmed SAHNOUN

Chiraz DRIRA

RAPPORT SPECIAL GENERAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE CLOS
LE 31 DECEMBRE 2022

Tunis le 21 Juin 2023

Mesdames et Messieurs les actionnaires
De la Société Moderne de Céramique
Menzel El Hayet, 5033 Monastir

En application de l'article 200 et suivants et l'article 475 du code des sociétés commerciales, nous vous soumettons notre rapport sur les conventions conclues et opérations visées par les textes sus-indiqués.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

A- Conventions et opérations nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration nous a tenus informés des conventions et opérations suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022 :

1. Emprunts :

Au cours de l'exercice 2022, la société SOMOCER a contracté deux nouveaux emprunts bancaires dont le montant restant dû au 31 décembre est de 7.426.000 DT. Ces emprunts se détaillent comme suit :

Désignation	Montant de l'emprunt	Long terme	Court terme	Taux d'intérêt annuel
EMPRUNT STB 5 926 000	5 926 000	5 555 625	370 375	TMM + 3,5%
EMPRUNT BIAT 1 500 000	1 500 000	1 200 000	300 000	TMM + 3%
Total	7 426 000	6 755 625	670 375	

2. Concours bancaires

Les concours bancaires dont bénéficie la société s'élèvent au 31 décembre 2022 à 17.288.170DT et se détaillent comme suit :

Désignation	31/12/2022	31/12/2021
BIAT	36 209	567 514
BNA	3 637 010	3 497 552
STB	7 266 913	8 413 341
BH	1 790 008	2 816 596
AMEN BANK	316 299	747 370
UIB	540 121	160 913
ATTIJARI BANK	3 626 148	480 176
WIFAK BANK	-	79
ATB	71 085	641 845
UBCI	4 377	-
Total des concours bancaires	17 288 170	17 325 386

3. Autres transactions avec les parties liées

- Courant l'exercice 2022, SOTEMAIL a cédé des pièces de rechange à la société SOMOCER pour un montant de 139.435 DT hors taxes.
- La société SOMOCER a conclu une convention quadripartite avec AB Corporation, SOTEMAIL et SOMOCER Négoco qui prévoit le transfert d'une partie de la créance de AB Corporation envers SOMOCER Négoco au 31 décembre 2022 à la société SOMOCER pour un montant de 1.173.377 DT. Ce montant représente les échéances en TTC y compris les intérêts, dues en 2021 et en 2022 au titre des dettes échues et non réglées par la société AB Corporation dont 648.454 DT en principal.
- La société a participé à l'augmentation du capital de la société SOMOCER NEGOCE pour un montant de 400.000 DT et ce par compensation des créances détenues par SOMOCER.
- La société a cédé à la société Périmètre de Gestion sa créance détenue sur la société Général Bâtiment moyennant le prix de 1.312.992 DT.

Ces conventions ont été autorisées par le Conseil d'Administration réuni le 05 Juin 2023. Cependant, la procédure relative à l'application des dispositions de l'article 29 de la loi 47-2019 du 29 mai 2019 relative à l'amélioration du climat de l'investissement n'a pas été respectée.

B- Opérations réalisées et relatives à des conventions antérieures

L'exécution des conventions suivantes, conclues au cours des exercices antérieurs, s'est poursuivie au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2022. Ces conventions sont détaillées comme suit : *

1. Ventes à des sociétés du Groupe

Le chiffre d'affaires hors taxes réalisé au cours de l'année 2022 avec les sociétés du groupe SOMOCER et les autres parties liées totalise un montant de 38.221.950 DT et se détaille comme suit :

Désignation	31.12.2022
Société A.B.C.	4 940 929
Société SOTEMAIL	27 360 464
Société SANIMED FRANCE	648 205
Société Moderne de conditionnement	763 286
Société 3S TRADING	3 981 539
Société IDEAL TRANSPORT	109 889
AB-CORPORATION	12 790
STE AGRIMED	1 883
STE SANIMED	402 965
Total du chiffre d'affaires hors taxes	38 221 950

2. Achats auprès des sociétés du Groupe

Les achats hors taxes réalisés au cours de l'année 2022 auprès des sociétés du groupe SOMOCER et les autres parties liées totalisent un montant de 27.097.094 DT et se détaillent comme suit :

Désignation	31.12.2022
Société A.B.C.	1 508
Société SOTEMAIL	20 648 200
Société de Conditionnement Moderne « SMC »	5 513 344
Société IDEAL TRANSPORT	934 042
Total des achats HTVA	27 097 094

3. Engagements de financement à court terme

- SOMOCER a renouvelé durant l'exercice 2022 les engagements de financement à court terme dont le détail est le suivant :

En Dinar Tunisien	Solde au 31/12/2022
Préfinancement à l'exportation	4 280 000
Préfinancement de stock	6 850 000
Total	11 130 000

- SOMOCER a fait appel à l'émission de billets de trésorerie et de crédits de financements en devise et en monnaie locale pour des fins de financement à court terme. Au 31 décembre 2022, l'encours de ce financement s'élève à 14.938.499 DT.

4. Convention d'assistance avec la société SOMOCER Négoc

Le Conseil d'Administration a autorisé, en date du 22 avril 2014, la convention d'assistance entre la société SOMOCER et la société SOMOCER Négoc qui porte sur la gestion et l'administration des ventes à l'export à partir du 01 janvier 2014. En vertu de cette convention, SOMOCER Négoc est rémunérée par une commission égale à 5% du montant des ventes réalisées à l'export et ce, pour une période de 5 ans. En 2016, un avenant a été signé entre les deux parties stipulant que SOMOCER Négoc percevra une commission de 1,5% sur les ventes réalisées sur le marché local et export pour une période de 5 ans. En 2019, un avenant a été signé entre les deux parties en ramenant le taux de 1,5% à 2,5% sur les ventes réalisées sur le marché local et export.

Le montant de la commission facturé par la société SOMOCER Négoc au titre de l'année 2022 s'élève à 1 666 756 DT hors taxes.

5. Emprunts bancaires et dettes leasing

Le solde des emprunts bancaires restant à régler au 31 décembre 2022 s'élève à un montant total de 24 888 109DT se détaillant comme suit :

Désignation	Long terme	Court terme	Total	Taux d'intérêt
EMPRUNT BNA	1 731 200	1 488 204	3 219 404	TMM+3%
EMPRUNT AMEN BANK	1 464 285	692 032	2 156 317	5,73%
EMPRUNT STB	9 281 972	2 460 791	11 742 763	TMM+3%
EMPRUNT BH	9 668 925	2 427 664	12 096 589	4,17%
EMPRUNT UBCI	-	366 667	366 667	TMM+3%
EMPRUNT ATTIJARI	903 513	277 455	1 180 968	TMM+3%
EMPRUNT BIAT	1 200 000	300 000	1 500 000	TMM+3%
EMPRUNTS LEASING	-	51 404	51 404	0,76%
Total	17 494 270	7 393 839	24 888 109	

Il convient de noter que ces emprunts sont assortis des garanties suivantes :

- Un nantissement de premier rang sur l'ensemble des éléments corporels et incorporels composant le fonds de commerce de la société ;
- Une hypothèque immobilière de premier rang sur les parcelles de terrains sises aux Berges du Lac – Tunis ;
- Une hypothèque immobilière de rang utile dans les parts indivises revenant à la société SOMOCER dans les titres fonciers des terrains sis à Menzel El Hayet ainsi que sur la construction ; et
- Un nantissement de premier rang sur l'ensemble des équipements et matériels.

6. Cautions solidaires au profit de la société SOMOSAN

Le Conseil d'Administration a autorisé, en date du 06 janvier 2014, les cautions solidaires de SOMOCER au profit de SOMOSAN en couverture des crédits bancaires à contracter par cette dernière et qui sont détaillés comme suit :

- ATB : Crédit moyen terme de 3.000.000 DT et crédit de gestion de 775.000 DT ;
- BNA : Crédit moyen terme de 4.000.000 DT et crédit de gestion de 1.550.000 DT ;
- BH : Crédit moyen terme de 2.000.000 DT et crédit de gestion : 775.000 DT.

7. Cautions solidaires au profit de la société SOTEMAIL

SOMOCER s'est portée caution en couverture des crédits bancaires suivants au profit de la société SOTEMAIL.

- BNA : Crédit moyen terme de 7.000.000 DT
- STB : Crédit moyen terme de 8.224.000 DT

8. Caution solidaire au profit de SMC :

Courant l'exercice 2020, SOMOCER s'est portée caution en couverture des crédits bancaires suivants au profit de la société SMC.

- Attijari Bank : Crédit moyen terme de 3.960.000 DT et crédit de gestion de 650.000 DT ;

9. Caution solidaire au profit de ABC :

Courant l'exercice 2020, SOMOCER s'est portée caution en couverture des crédits bancaires suivants au profit de la société ABC.

- Attijari Bank : Crédit moyen terme de 2.250.000 DT ;

10. Hypothèques et nantissement au profit de SOTEMAIL :

Pour garantir les engagements de la filiale SOTEMAIL, courant l'exercice 2021, SOMOCER a octroyé au profit de la BNA :

- Hypothèque en rang utile sur la propriété objet des TF N° 70046 TUNIS, 70047 TUNIS et 70048 TUNIS
- Hypothèque en rang utile sur la propriété objet des TF N° 38216 et 38218 réservés à l'usine sur un terrain d'une superficie de 167.861 m²
- Un engagement d'hypothéquer la propriété objet du TF N° 50557 d'une superficie de 9684 m² dès modification de sa vocation agricole.
- Un nantissement en rang utile sur le fonds de commerce et matériels, ainsi que sur les actions SOTEMAIL.

11. Placements à court terme

- SOMOCER a souscrit à des billets de trésorerie émis par la société ABC Gros pour un montant s'élevant à 500.000 DT pour une période de 100 jours commençant le 26 avril 2018

avec une date d'échéance au 3 août 2018 et avec un taux d'intérêt de 8,75% par an. Ces billets de trésorerie n'ont pas fait l'objet de remboursement au 31 décembre 2022.

12. Autres transactions avec les parties liées

- Courant l'année 2021, SOMOCER a constaté des produits relatifs au loyer de l'atelier sis à Menzel El Hayet, pour la société « SMC » pour une valeur de 60 045 DT, hors taxes.
- La location au profit de la société « SOTEMAIL » d'un bureau sis à Manzel El Hayet pour un loyer annuel de 1.200 DT TTC.
- La location au profit de la société « STE PERIMETRE DE GESTION » d'un bureau sis à Manzel El Hayet pour un loyer mensuel de 100 DT hors taxes.
- Courant l'année 2022, SOMOCER a facturé 89.615 DT HTVA à la société « SMC » au titre des services en finance et en contrôle de gestion assurée par son propre personnel moyennant une facturation mensuelle de 7.500 DT, hors taxes.
- Courant l'exercice 2022, SOMOCER a émis une note de débit à la société « SOMOCER NEGOCE SARL » pour un montant total de 629.646 DT et relatives à des frais de voyages et déplacements, frais de télécommunication et d'assistance commerciale.
- En date du 31 mars 2019, SOMOCER a transformé ses créances envers la société AB Corporation en un prêt pour un montant de 3.894.859 DT payable trimestriellement sur une période de 10 ans et rémunéré à un taux annuel fixe de 8%. Le solde restant dû au 31 décembre 2022 s'élève à 2.692.954 DT dont 364.845 DT payables à moins d'un an. Les intérêts constatés par la société au titre de l'année 2022 s'élèvent à 232.456 DT hors taxes.
- Courant l'exercice 2020, SOMOCER a conclu un contrat avec La STEG lui permettant de bénéficier en tant qu'auto producteur d'électricité du droit d'utilisation du réseau de transport de l'énergie électrique de la STEG pour l'acheminement de cette énergie produite à SOTEMAIL. Le Prix de vente appliqué est le même que celui appliqué par la STEG et il dégage un produit de 1.959.637 DT au 31 Décembre 2022. L'excédent produit est exclusivement vendu à la STEG conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.
- Courant l'exercice 2021, SOMOCER a conclu un contrat avec La STEG lui permettant de bénéficier en tant qu'auto producteur d'électricité du droit d'utilisation du réseau de transport de l'énergie électrique de la STEG pour l'acheminement de cette énergie produite à la STE PERIMETRE DE GESTION. Le Prix de vente appliqué est le même que celui appliqué par la STEG et il dégage un produit de 44.605 DT au 31 Décembre 2022. L'excédent produit est exclusivement vendu à la STEG conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.
- Courant l'exercice 2021, SOMOCER a conclu un contrat avec La STEG lui permettant de bénéficier en tant qu'auto producteur d'électricité du droit d'utilisation du réseau de transport de l'énergie électrique de la STEG pour l'acheminement de cette énergie produite à

la STE ABC. Le Prix de vente appliqué est le même que celui appliqué par la STEG et il dégage un produit de 26.001 DT au 31 Décembre 2022. L'excédent produit est exclusivement vendu à la STEG conformément à la législation et à la réglementation en vigueur.

- La location auprès de la société « STE PERIMETRE DE GESTION » d'un local commercial (showroom) pour un loyer annuel de 37.807 DT hors taxes.
- La location au profit de la société « SOMOCER TRANSPORT SARL » d'un bureau sis à Manzel El Hayet pour un loyer annuel de 1.200 DT hors taxes.

C- Obligations et engagements de la société envers les dirigeants

Les obligations et engagements de la société envers les dirigeants tels que visés à l'article 200 II§5 du code des sociétés commerciales se détaillent comme suit :

- Les membres du Conseil d'Administration sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale. L'Assemblée Générale Ordinaire du 22 Juin 2022, a décidé l'allocation d'un montant net annuel de jetons de présence de 194.000 DT au titre de l'exercice 2021 . Le montant de jetons de présence constaté en charge de l'exercice 2022 s'élève à 242.600DT
- Les membres du Comité Permanent d'Audit sont rémunérés par des jetons de présence déterminés par le Conseil d'Administration et soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale. En 2022, aucune rémunération n'a été allouée aux membres du Comité Permanent d'Audit.
- La rémunération brute du Directeur Général s'est élevée au titre de l'exercice 2022 à 650.541 DT, et ce, en sus des dépenses prises en charge par la société et des frais engagés en sa qualité de Directeur Général.
- La rémunération brute du Directeur Général Adjoint s'est élevée au titre de l'exercice 2022 à 207.946 DT et ce, en sus des dépenses prises en charge par la société et des frais engagés en sa qualité de Directeur Général Adjoint.

Par ailleurs et en dehors des conventions et opérations précitées, nos diligences n'ont pas révélé l'existence d'autres conventions ou opérations qui rentrent dans le cadre des articles 200 et suivants 475 du code des sociétés commerciales.

Tunis le 21 Juin 2023

Les commissaires aux comptes

Les Commissaires aux Comptes Associés
MTBF

Ahmed SAHNOUN

CRG Audit

Chiraz DRIRA